

Devenir accompagnateur création dossiers Maprimerenov'

Programme de formation – Modalités pédagogique

➔ PRÉ-REQUIS

- Réaliser des audits Energétiques
- Être certifié RGE

➔ OBJECTIFS

- Comprendre les principes généraux du dispositif : Accompagnateur Rénov et les missions

➔ ÉVALUATION ET VALIDATION

- En continu au travers d'études de cas, de travaux pratiques ou de QCM.

PUBLIC CONCERNÉ

- Bureaux d'études, Diagnostiqueur, Cabinet Environnement etc...

DURÉE

- 1 jour – 7 heures.

COÛT

- Inter-Entreprises : **1 500.00 € HT**
- Intra-Entreprise : **Nous consulter**

EFFECTIF

- Minimum : 4 personnes.
- Maximum : 12 personnes.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel ou classe virtuelle : pédagogie active et expositive.
- Diffusion de Powerpoint et QCM d'évaluation. Études de cas.



Nous mettons tout en œuvre pour **rendre accessible nos formations aux personnes en situation de handicap.**

Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, **merci de nous contacter en amont de toute inscription.**

PROGRAMME

1. Introduction

- Qui est l'accompagnateur Rénov'
- Les missions,
- Les contrôles des agréments.

2. Accompagnement à la constitution du dossier

Anticipation et préparation de la demande d'agrément :

- Délais et types de procédures,
- Les pièces justificatives du candidat.

Étapes de création du dossier :

- Présentation des étapes de création du dossier (depuis la collecte des informations jusqu'à la soumission du dossier),
- Importance de suivre un ordre précis (éviter les erreurs et les retards dans le traitement de la demande).

Préparation des documents nécessaires :

- Liste des documents requis pour constituer un dossier de demande,
- Explication de chaque document : pourquoi est-il nécessaire et comment l'obtenir,
- Conseils pour organiser les documents de manière claire et compréhensible.

Dépôt du dossier de demande d'agrément :

- Mise en ligne du dossier,
- Sauvegarde du dossier,
- Transmission.

Suivi du dossier :

- Paramètre des notifications,
- Complément au dossier sur demande des instructeurs,
- Récupération de l'attestation d'agrément.